



DEUXIEME NOTE DE CONJONCTURE
SUR L'IMPACT DE LA CRISE DES MATIERES PREMIERES
ET DES DIFFICULTES D'APPROVISIONNEMENT SUR LES MARCHES DE L'UGAP

L'UGAP, comme la majorité des acheteurs publics, est toujours confrontée à des difficultés d'approvisionnement sur de nombreux secteurs de son activité.

Compte tenu du caractère sans précédent de la situation, une première note de conjoncture sur l'impact de cette crise vous a été communiquée en octobre 2021.

Au regard des tensions toujours persistantes observées et de l'intérêt manifesté par nos clients sur ce sujet, les experts achat de l'UGAP ont de nouveau étudié les différentes données sectorielles disponibles pour opérer une actualisation de ce document.

1. Le contexte général

Les effets économiques tels que présentés dans notre précédente note de conjoncture d'octobre persistent dans leurs effets négatifs. Notamment, les prix de nombreuses matières premières se stabilisent à des niveaux anormalement élevés. La perturbation des transports internationaux demeure également très forte.

Enfin, de nouvelles difficultés conjoncturelles apparaissent, liées au regain de la pandémie Covid-19 consécutif à l'apparition du variant Omicron et à l'augmentation brutale du prix des énergies liée aux tensions géopolitiques.

Néanmoins, la demande et le niveau des carnets de commande des industriels sont demeurés très bien orientés sur la période, malgré les incertitudes sur leurs délais de livraison et l'augmentation de leurs prix.

Faisant le constat du caractère soutenu de la demande, les industriels semblent avoir globalement arbitré en faveur d'un réengagement de leurs achats d'approvisionnements, même chers et soumis à des délais de réception rallongés. D'autant qu'il apparaît que les délais de réception des matériaux et fournitures payés au prix majoré du moment tendent à être mieux respectés.

Cette évolution aura nécessairement pour conséquence de maintenir plus durablement qu'attendu les prix de vente majorés. Aussi apparaît-il à l'UGAP qu'il ne sera sans doute pas possible, dans la plupart des secteurs industriels, de revenir vers les niveaux de prix antérieurs dans le courant du premier semestre 2022, et il sera même possiblement nécessaire d'accepter de nouvelles augmentations justifiées désormais par le coût de la fourniture d'énergie associée aux outils de production.

En tout état de cause, la centrale d'achat restera vigilante sur l'évolution du contexte de chaque filière industrielle et portera une attention particulière aux délais de livraison dont elle a pu accepter l'augmentation, dans l'objectif d'un retour progressif vers ceux initialement contractualisés.

De ce point de vue, la situation sanitaire, notamment en Chine, demeure un élément déterminant.

L'UGAP compte 21 500 clients actifs qui lui adressent près de 5 milliards d'euros d'achat par an, au travers de plus d'un million de commandes. Dès l'apparition des premières difficultés, l'établissement a renforcé les échanges avec ses 700 fournisseurs de 1^{er} rang, de manière à disposer d'une évaluation régulière de leurs difficultés et à maintenir au plus haut niveau possible l'approvisionnement de ses clients.

2. L'analyse des hausses de coût des intrants

Compte tenu de son engagement à maintenir avec eux une relation responsable¹, l'UGAP a recensé l'ensemble des marchés sur lesquels pouvaient se poser des difficultés particulières d'approvisionnement et/ou de maintien des conditions tarifaires. Les efforts de marge consentis par les industriels pour remporter les appels d'offres de l'UGAP obèrent en effet très sensiblement leur capacité à supporter des évolutions importantes de leurs intrants de fabrication et de leurs coûts de transport.

L'UGAP s'est appliquée à quantifier les évolutions de ces intrants, notamment au moyen des éléments fournis par l'INSEE, la presse spécialisée et les fédérations professionnelles.

À date, ont ainsi été relevées les évolutions suivantes :

2.1. Matières premières

- Acier : + 100% depuis le début de l'année 2021
- Aluminium : + 60% depuis le début de l'année 2021
- Cuivre : + 38 % sur un an
- Mousse : + 45 % depuis le début de l'année 2021
- Bois : + 25 % à 150 % depuis le début 2021, selon le type de bois
- Fibres synthétiques : + 80 % sur un an
- Coton : + 72 % depuis le début de l'année 2021, + 100% sur le bio en un an
- Composants électroniques + 80 % pour les semi-conducteurs
- Composants informatiques + 10 % à 20 % des mémoires vives

Le cours des matières premières, après avoir fortement progressé en 2021, connaît, en ce début 2022, une forme de stabilisation sur un « plateau haut ». Aucune des différentes sources prévisionnistes consultées ne projette néanmoins une baisse desdits cours avant le 2^e semestre 2022.

2.2. Transports

- Le coût du transport d'un conteneur de 40 pieds depuis Shanghai (Chine) vers l'Europe dépasse toujours les 15 000 \$ et se trouve plus de 6 fois supérieur au coût moyen constaté sur les cinq dernières années. Il faut rappeler qu'au redémarrage des économies, les grands armements maritimes n'ont restauré leurs liaisons que progressivement. Les difficultés se sont par ailleurs amplifiées du fait du ralentissement de la production de conteneurs sous l'effet d'une pénurie d'acier et d'aluminium, les aciéristes ayant relancé tardivement leur production. À ce jour, elle ne paraît toujours pas compenser les mises au rebut.
- Les délais d'approvisionnement intra-européen moyen sont supérieurs à 8 semaines.

Sur le 1^{er} semestre 2021, la dégradation de l'environnement général a conduit l'Ugap à mettre en place un dispositif permettant de répondre aux difficultés temporairement rencontrées par ses fournisseurs, soit au moyen d'un allongement des délais de livraison contractuels, soit par une suspension de l'application des pénalités de retard, soit encore par un ajustement temporaire des prix.

Enfin, pour s'assurer du bien-fondé, dans la durée, des mesures prises et de la nécessité de les maintenir ou de les abroger, l'établissement a mis en place un dispositif de surveillance renforcé des indices des principales matières premières.

¹ Depuis 2012, l'UGAP est labellisée Relations fournisseurs et achats responsables

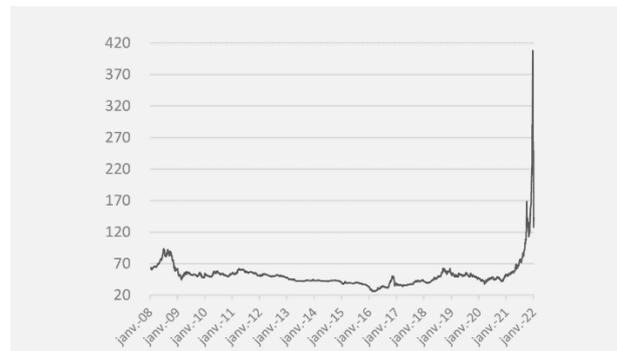
2.3. Énergie

La situation actuelle des marchés de l'énergie est totalement inédite. Les raisons de cette inflation des prix de l'énergie sont multiples : fort rebond des économies mondiales qui se traduit par une demande d'énergie en hausse, stocks de gaz qui ont du mal à se renouveler alors qu'ils étaient très bas au sortir de l'hiver 2020/2021, météo qui a été défavorable aux énergies renouvelables, explosion des quotas d'émission de CO₂ en Europe, bridage de l'offre russe dans un contexte géopolitique dégradé.

De plus, le gaz, dont les cours augmentent, en raison des facteurs évoqués ci-dessus, est lui aussi un facteur d'augmentation du prix de l'électricité, car de plus en plus de centrales de production d'électricité fonctionnent au gaz (passage du charbon au gaz).

La combinaison de ces facteurs se constate au niveau mondial et la France n'y échappe pas. Le phénomène est soudain et brutal comme en témoigne le graphique ci-après.

Évolution du prix de l'électricité (en €/MWh)²



Outre son impact sur les intrants de ses fournisseurs, cette situation s'est traduite plus directement, pour l'UGAP, par la résiliation, en novembre 2021, de plusieurs marchés attribués à un fournisseur du fait de la mise en liquidation de ce dernier.

3. Conséquences sur l'offre de l'UGAP

- **Le secteur des véhicules**

- Le secteur des véhicules légers**

Ce secteur apparaît aujourd'hui comme celui le plus durement impacté par la crise sanitaire.

- Poursuite fermetures d'usines ;
- Multiplication des arrêts de modèles ;
- Accélération des contractions de gammes au bénéfice des modèles / versions les plus à valeur ajoutée ;
- Conditions commerciales des clients grands comptes habituellement apporteurs des volumes de production reconsidérées selon de nouvelles stratégies.

L'espoir d'une reprise du marché automobile en 2021, alimenté jusqu'à fin mai par une progression de 50 % des immatriculations, aura finalement été de courte durée puisque le secteur enregistrera 7 mois de baisses ininterrompues pour finalement terminer en hausse de 0,5% par rapport au niveau historiquement bas de 2020. L'industrie automobile est très loin de retrouver son niveau d'avant-crise avec une baisse de 25 % des immatriculations par rapport à 2019.

Avec en moyenne quelques 1500 semi-conducteurs par véhicule, le secteur a été particulièrement frappé par la pénurie mondiale de ces composants auxquels est venue s'ajouter l'augmentation des matières premières et plus particulièrement des métaux.

² Source EEX- 6 janvier 2022

Les industriels se voient ainsi contraints de maintenir une réduction de leur cadence de production voire de fermer temporairement leurs usines faute de composants disponibles pour produire, entraînant inévitablement une augmentation des délais de livraison des véhicules.

Face à ces difficultés d'approvisionnement, et après avoir dans un premier temps réduit le niveau d'équipements de certaines versions de véhicules (suppression de compteurs digitaux, de chargeurs sans fil ... voire d'AEBS), les constructeurs accélèrent désormais la contraction de leur gamme et suppriment certaines motorisations de leur offre.

Les semi-conducteurs disponibles se voient ainsi affectés sur les versions les plus vendues ou les plus rentables, réduisant souvent sensiblement le nombre de véhicules d'entrée de gamme disponible.

Les constructeurs précipitent parallèlement l'arrêt de commercialisation annoncé de certains modèles (Renault Talisman ou encore Scenic 5 places) ou encore très récemment décident de l'arrêt brutal de commercialisation de certains véhicules. C'est le cas en ce début d'année de Peugeot, Citroën et Opel (groupe Stellantis) qui viennent de stopper la commercialisation de leurs ludospaces en motorisation thermiques (Peugeot Rifter, Citroën Berlingo et Opel Combo Life) et qui seront désormais uniquement disponibles en motorisation électrique.

Au final, les stratégies des grands groupes automobiles semblent relativement convergentes face à cette crise, toutes apparaissent privilégier les modèles de véhicules les moins polluants ou à plus forte valeur ajoutée et visent à accélérer leur mutation vers le tout électrique.

A noter que cette crise sectorielle frappe l'ensemble de l'écosystème et notamment les carrossiers automobiles. Confrontés à des difficultés d'approvisionnement et fortement impactés par la hausse des matières premières, ils font face à la baisse des volumes des constructeurs. L'augmentation des délais de production des véhicules voire le décalage de livraisons programmées rend incertaine la planification de leurs opérations de transformation.

Conséquence directe de cette situation industrielle, les délais prévisionnels de livraison ont continué à se tendre très fortement, pour représenter en moyenne 300 jours pour des véhicules légers standards et 400 jours pour des véhicules utilitaires. Cependant et pour ses commandes anciennes, l'UGAP fait le constat général d'une amélioration du respect global des délais annoncés.

Enfin, d'un point de vue économique, le croisement de l'augmentation des coûts d'approvisionnement en matières premières, la diminution de la production et la fermeture des modèles d'entrée de gamme conduisent à un ajustement des politiques commerciales des constructeurs, au travers de hausses de leurs tarifs publics.

Si les conditions tarifaires contractualisées par l'UGAP ne sont pas modifiées (% de remise sur prix public), ces évolutions se traduisent néanmoins par des hausses pouvant aller jusqu'à 15 % pour des véhicules utilitaires aménagés techniques et complexes.

▪ **Le secteur des véhicules industriels**

Le secteur des véhicules industriels est pour sa part entré en temps décalé dans la crise, mais apparaît désormais également sévèrement touché avec les mêmes effets de bord d'augmentation sensible des délais de livraison et d'impact prix lié à la hausse des matières premières. Sur ce secteur, là aussi sans que les conditions de remises de l'UGAP n'aient été modifiées, l'augmentation des tarifs publics est pour l'instant contenue dans une fourchette de 4 à 8 % sur les châssis industriels et véhicules incendie.

L'UGAP a par ailleurs été contrainte de suspendre provisoirement la commercialisation de certains de ses marchés de châssis dans l'attente d'obtenir une visibilité sur le volume de fabrication auquel elle pourrait effectivement accéder.

▪ Le secteur des matériels informatiques

La production de matériels informatiques n'arrive toujours pas à rattraper la demande, notamment celle d'ordinateurs et d'écrans ainsi que d'outils connectés professionnels ou de divertissement. Il est à noter que certains constructeurs enregistrent un déficit de production de 30 % par rapport à la demande mondiale sur chaque trimestre. La production mondiale de cartes graphiques et de processeurs est notamment très inférieure aux attentes.

Les délais de fabrication et de livraison des fabricants auprès des distributeurs titulaires des marchés de l'UGAP demeurent très anormaux, notamment sur les **PC fixes** et les **PC portables**, du fait de pénuries de puces électroniques, mémoires et disques durs. L'UGAP rencontre également de réelles difficultés à s'approvisionner en **écrans**. Les situations diffèrent toutefois selon les constructeurs.

S'appuyant sur l'importance de ses volumes d'achats, l'UGAP a mis en place une gouvernance tripartite incluant les constructeurs et les distributeurs titulaires de ses marchés de manière à :

- Bénéficier d'une priorisation de la part des constructeurs ;
- Limiter les risques de rupture de produits ;
- Obtenir des délais d'approvisionnement réalistes ;
- Maîtriser les variations tarifaires.

Il est toutefois à noter que la situation actuelle est toujours marquée par une pénurie de composants et ne permet pas d'envisager le retour à une situation normale pour 2022. D'ailleurs une vague d'augmentations liée aux composants et aux frais de transports, principalement maritime est en cours d'application. La mise en place de bundles (configurations sélectionnées avec options incluses comme des sacoches et/ou des répliqueurs) permettra de contenir ces augmentations. Afin de maîtriser ces variations tarifaires positives, celles-ci sont limitées dans le temps afin de pouvoir revenir à une tarification initiale de manière unilatérale dès que la situation le permettra.

Sur un autre registre qui est celui du **matériel réseau** (switches), nous prévoyons également des demandes d'augmentations au cours de ce trimestre.

▪ Le secteur du mobilier et de l'équipement général

Malgré la prise en compte partielle de l'impact prix courant 2021, la situation en début d'année 2022 reste critique. Les hausses de prix continuent sur certains matériaux comme le panneau de particules, le tissu, le verre, le papier/carton. Les prix, malgré une stabilisation, restent à des niveaux très élevés sur l'inox, l'aluminium le polypro.

S'est ajoutée la vague Omicron qui a eu pour conséquence une désorganisation des sites de production.

Les perspectives émises par l'Ameublement Français montrent que cette situation risque de perdurer sur l'année 2022

A date, 90% des marchés mobilier / équipement général qui constituent l'offre proposée par l'UGAP, pour la plupart opérés directement par des PME françaises fabricantes, sont affectés par cette crise contre 60% en octobre 2021.

Après examen, au cas par cas, des situations qui lui sont exposées, l'UGAP avait accepté, dès le mois de mai 2021, des ajustements de délais de livraison puis, ultérieurement, des ajustements de prix.

Pour 2022, l'établissement a continué à sécuriser ses approvisionnements en prenant en compte tous ces paramètres. Les augmentations autorisées sont majoritairement comprises entre 5 et 10 %, et entre 11 et 15 % dans 20% des cas.

Initialement concentrés sur certains segments, les impacts se propagent désormais sur l'ensemble des **secteurs mobilier et équipement général**.

S'agissant enfin des produits liés à la pandémie, tels que les **masques** ou le **gel hydro-alcoolique**, produits qui ont connu de très fortes tensions au cours des derniers mois, leurs prix tendent à retrouver des niveaux plus faibles. L'UGAP a fait le choix depuis fin 2020 d'adosser son offre exclusivement sur une production française, dès lors que la capacité de production est suffisante pour couvrir la demande.

- **Le secteur des matériels et consommables médicaux**

Les secteurs du laboratoire, des consommables **scientifiques (pipettes, plaques PCR, boîtes de pétri) et des dispositifs médicaux (EPI, gants)** sont affectés par l'augmentation du coût des matières premières (plastique, vinyle, nitrile) et du transport maritime. Dans un domaine où la valeur unitaire des produits est souvent faible, la variation du prix du transport impacte en effet très significativement le prix global.

Aussi, des augmentations de prix temporaires comprises dans une fourchette de + 3,5 à + 40 % ont été autorisées exceptionnellement. Certaines demandes, allant jusqu'à 65 % par exemple sur les draps à usage unique et certains consommables scientifiques, ont été acceptées afin de débloquer ces produits qui avaient été fermés à la vente fin 2021, aucune alternative n'étant disponible pour les clients.

Les marchés de consommables scientifiques connaissent depuis plusieurs mois des ruptures de produits et des délais de livraison augmentés. L'UGAP fait actuellement l'objet de nombreuses sollicitations de la part des principaux fournisseurs, à l'étude, pour procéder à de nouvelles réévaluations des prix.

Enfin, depuis fin 2021 l'allongement des délais de livraison s'est étendu à d'autres secteurs du médical tels que le secteur du secours, le laboratoire, mais également à certains matériels d'imagerie, la fourniture de certains produits spécifiques n'étant pas possible avant 240 jours.

Le mobilier médical, ainsi que les équipements de soin (kinésithérapie, hygiène, matelas) se comportent de manière similaire à ce que l'on constate sur le mobilier avec un impact lié à la hausse de l'acier, de l'aluminium, du bois et des mousses. Les délais de livraison sont également fortement affectés.

S'agissant enfin **des autres équipements biomédicaux**, ils n'ont pas fait l'objet de demandes d'augmentations de prix, mais d'allongement de délais. Certains délais s'étalent désormais jusqu'à 300 jours pour des équipements biomédicaux nécessitant des composants électroniques.

4. Impacts opérationnels sur les devis / commandes

Compte tenu de la persistance de la crise en ce début d'année 2022, l'UGAP maintient son dispositif de communication vis-à-vis de ses clients : des informations sur les délais de livraison continuent d'être retranscrites au fil de l'eau dans les documents commerciaux (devis / commandes) et relayées sur le site Ugap.fr au niveau des rayons et des produits.

Lorsque les délais initialement annoncés dans la confirmation de commande font l'objet d'une révision communiquée par le fournisseur, l'information est relayée au niveau de l'espace client sur ugap.fr.

D'une manière générale, cette situation a créé, en 2021, une dégradation du niveau de service délivré par les fournisseurs, qui n'a pas retrouvé son niveau d'avant crise. Les industriels référencés à l'UGAP, à l'image de leurs concurrents sectoriels, font toujours face à des difficultés importantes pour suivre en temps réel leur portefeuille de commandes en cours, leur organisation n'étant pas toujours dimensionnée pour gérer cette masse d'information.

De ce fait, l'UGAP reste confrontée à une fiabilité limitée des informations relatives aux délais de livraison.

5. Éléments d'analyse « à chaud » sur l'impact de la crise Russo-Ukrainienne

L'UGAP n'a pas identifié dans son offre des produits qui seraient directement importés de cette zone.

Cependant, et alors même qu'en ce début d'année, les tensions sur les matières premières restaient à un niveau élevé et leur impact sur les coûts et les délais d'approvisionnements importants, la détérioration de la situation géopolitique va accentuer les difficultés.

Pour exemple, la Russie est un des grands pays exportateurs d'acier et d'aluminium mais également de nickel, métal nécessaire à la fabrication de batteries pour véhicules électriques, ou encore pèse 40 % des exportations de palladium, utilisé pour la fabrication des pots catalytiques pour véhicules et des semi-conducteurs.

Enfin, la flambée des prix du gaz et du carburant va accentuer le renchérissement des coûts de production et de transport.

La présente note de conjoncture fera l'objet d'une nouvelle actualisation à la fin du 1^{er} semestre 2022.

6. Tableau de synthèse des impacts

Secteurs	Segments	Hausse de prix ⁽¹⁾	Délais de livraison	Ruptures d'offres
		<div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 100px;"> moins de 5 % de 5 à 10 % + de 10 % </div>		
Informatique	PC	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #c0392b;"></div>	83 à 120 jours sauf certaines références en stock UGAP	
	Portables	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #c0392b;"></div>		
	Moniteurs	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #c0392b;"></div>	83 jours sauf certaines références en stock UGAP	
	Imprimantes Lexmark et HP		84 jours	
	Copieurs	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #f4a460;"></div>	92 jours Toshiba 90 jours Xerox	
	Vidéoprojecteur	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #f4a460;"></div>		
	Écrans de projection	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #f4a460;"></div>		
	Écrans affich. dynam.	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #f4a460;"></div>		
	Système de téléphonie	<div style="display: flex; width: 100%; height: 10px;"> </div>	Allongement de délai sur ASCOM	
	Casques téléphoniques		Allongement de délai sur casques Jabra "Engage"	
	Divers matériels LAN / WAN	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #c0392b;"></div>	60 à 140 jours sur certaines références	baies et coffres
	Serveur X86 et stockage		sur HP hyper convergence	
Mobilier	Mobilier Bureau	<div style="display: flex; width: 100%; height: 10px;"> </div>	35 jours en moyenne	Des accessoires tels que les bras supports écran ou des coloris
	Mobilier Collectif	<div style="display: flex; width: 100%; height: 10px;"> </div>	35 à 70 jours	
	Sièges	<div style="display: flex; width: 100%; height: 10px;"> </div>	28 à 56 jours	Des revêtements matière ou des coloris bloqués
	Armoires à rideaux	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #c0392b;"></div>		
Équipement Général	Tables et chaises	<div style="display: flex; width: 100%; height: 10px;"> </div>	35 à 63 jours	
	Audiovisuel		Stock contraint sur les TV	Stock limité
	Mobilier scolaire	<div style="display: flex; width: 100%; height: 10px;"> </div>	35 à 63 jours	
	Electroménager	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #c0392b;"></div>	Suivant stock disponible	Stock limité / rupture fréquente
	Arts de la table / restauration professionnelle	<div style="display: flex; width: 100%; height: 10px;"> </div>		
	Manutention	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #e67e22;"></div>		
	Compteurs d'eau		Jusqu'à 45 jours sur les modules avec radios	
	Fournitures de bureau & papier	<div style="display: flex; width: 100%; height: 10px;"> </div>		

Secteurs	Segments	Hausse de prix ⁽¹⁾	Délais de livraison	Ruptures d'offres
		<div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 100px;"> moins de 5 % de 5 à 10 % + de 10 % </div>		
Véhicules	Véhicules légers	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #f4a460; border: 1px solid black;"></div>	90 à 180 jours supp.	Twingo, Clio, Zoé, Mégane, Talisman, Espace, Scénic 5p, motos Yamaha
	Véhicules utilitaires	<div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 100px;"> </div>		Kangoo, Express, Opel Combo, Trafic Master, Rifter
	Véhicules industriels Véhicules incendie	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #e67e22; border: 1px solid black;"></div>	90 à 150 jours supplémentaires	
	Balayeuses et laveuses	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #e67e22; border: 1px solid black;"></div>		
Santé	Consommables scientifiques Consommables médicaux	<div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 100px;"> </div>	45 jours et jusqu'à 240 jours sur certains produits	Alternatives possibles, mais qui se raréfient
	Equipements biomédicaux		Allongements des délais	
	Mobilier médical et équipements de soins	<div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 100px;"> </div>		
Prod. pétroliers	Lubrifiants	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #f4a460; border: 1px solid black;"></div>	3 et 7 jours pouvant être portés à 10 et 14 jours	

⁽¹⁾ **Hausse de prix** : la présence de plusieurs couleurs indique qu'en fonction des références, l'importance des augmentations de prix s'inscrit dans différentes tranches